

N° 09 – OCTOBRE 2026

INFORMATIONS STATISTIQUES

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION GENEVOISE

Le vieillissement de la population constitue l'une des transformations démographiques majeures de la structure de la population dans la plupart des pays développés. Dans le canton de Genève, entre 1990 et 2025, la population résidente âgée de 80 ans ou plus a plus que doublé et celle des 65-79 ans a augmenté de 65 %, pour représenter respectivement 11 % et 6 % de la population totale.

La population âgée de 65 ans ou plus a progressé plus rapidement que les autres catégories d'âges. L'évolution de la population d'âge actif (20–64 ans) montre une aug-

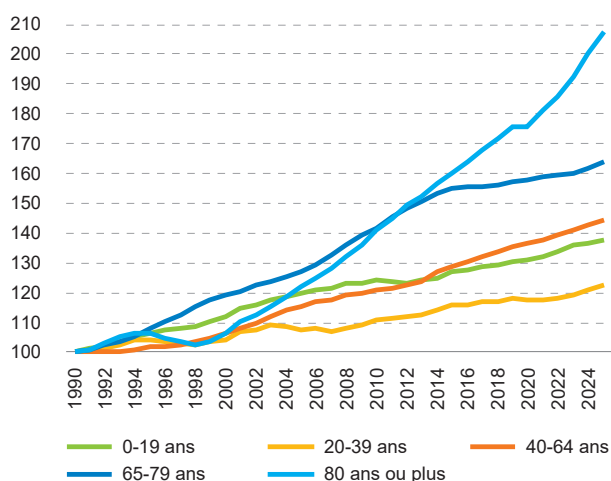
mentation plus rapide des 40–64 ans par rapport aux 20-39 ans. Les moins de 20 ans affichent une croissance similaire à celle des 40-64 ans. L'âge moyen de la population est passé de 38,6 ans en 1990 à 41,1 ans en 2025.

L'état d'avancement du vieillissement démographique est également souvent mesuré par le rapport de dépendance¹ des personnes âgées. En 1990, il s'élève à 21 séniors (65 ans ou plus) pour 100 personnes d'âge actif (20 à 64 ans), contre 27 en 2025.

Evolution de la population résidente selon le groupe d'âges, depuis 1990

Indice (base 100 = 1990)

Canton de Genève

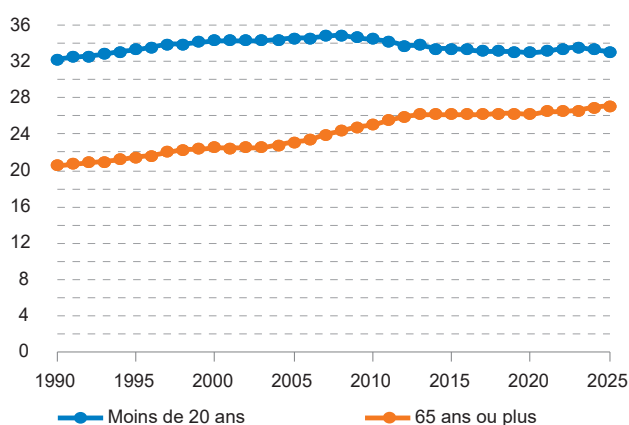


Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Rapport de dépendance des moins de 20 ans et des 65 ans ou plus, depuis 1990

Pour 100 personnes

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

¹ Le rapport de dépendance s'obtient en divisant l'effectif des personnes âgées de 65 ans ou plus, respectivement des jeunes de moins de 20 ans, par le nombre de personnes potentiellement actives âgées de 20 à 64 ans.

La proportion de personnes retraitées par rapport à celle actives a donc augmenté. Le rapport de dépendance des moins de 20 ans reste relativement stable, passant de 32 à 33 jeunes pour 100 personnes d'âge actif en 2025.

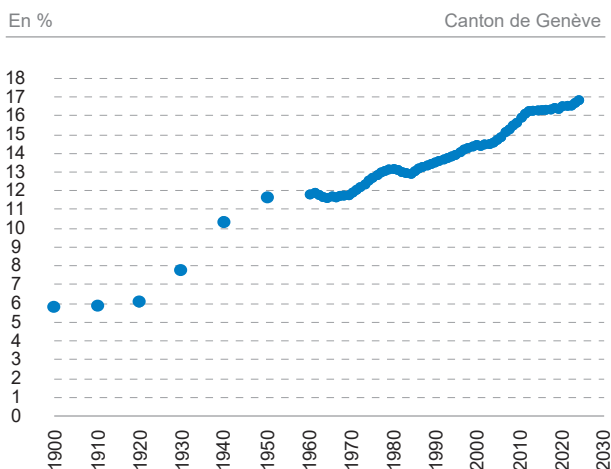
Ces évolutions témoignent d'un vieillissement de la population, marqué par une augmentation du poids des seniors et une part de jeunes qui évolue peu.

LES FACTEURS DU VIEILLISSEMENT

Le vieillissement de la population dans le canton de Genève est un phénomène observé de longue date :

- En 1900, les personnes âgées de 65 ans ou plus représentaient 5,8 % de la population du canton.
- Ensuite, des années 1920 à la fin de la Seconde Guerre mondiale, Genève connaît un vieillissement marqué sous l'effet de la baisse de la natalité et du recul de l'immigration : la part des 65 ans ou plus croît et atteint 11,7 % de l'ensemble de la population en 1950.
- Après la Seconde Guerre mondiale, dans le contexte des Trente Glorieuses, entre 1950 et 1969, la part des 65 ans ou plus reste stable, autour de 11,7 %, sous l'effet de la forte immigration de personnes en âge de travailler et de leurs familles, ainsi que de la reprise de la natalité.
- Depuis 1970, la part des 65 ans ou plus repart à la hausse pour atteindre 13,4 % de la population en 1990, 14,6 % en 2005 et 16,9 % en 2025.

Proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus, depuis 1900



Source : Recensement fédéraux de la population de 1900 à 1950 / OCSTAT - Statistique cantonale de la population à partir de 1960

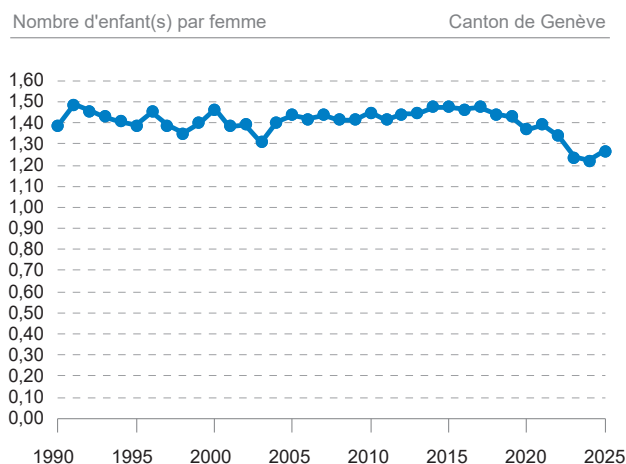
Le vieillissement de la population résidante résulte de l'interaction de trois facteurs qui contribuent à modifier la structure par âge de la population. Les deux premiers l'accroissent tandis que le dernier le freine (dans le cas du canton de Genève) :

- la fécondité relativement faible diminue la part des jeunes générations,
- l'allongement de l'espérance de vie augmente le nombre de personnes âgées,
- les flux migratoires alimentent principalement la population en âge actif.

La fécondité

La fécondité est mesurée par l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF), soit le nombre moyen d'enfants par femme. Il faut 2,05 enfants par femme pour assurer le renouvellement des générations. Le niveau de l'ICF a un effet important sur la structure par âge et le rythme du vieillissement de la population.

Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF), depuis 1990



Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population / OFS - Statistique du mouvement naturel de la population

Au cours de la période 1990-2025, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) genevois s'élève en moyenne à 1,40 enfant par femme. De 1990 à 2004, il a oscillé entre 1,31 et 1,49, puis est resté plus stable, autour de 1,44, de 2005 à 2019. Depuis 2020, il est passé au-dessous de 1,40 enfant par femme pour s'établir à 1,27 en 2025.

Parallèlement, l'âge auquel les femmes ont leurs enfants ne cesse d'augmenter : de 30 ans en 1990, il est de 33,9 ans en 2025. Cette évolution s'explique notamment par une forte baisse de la fécondité des femmes de moins de 30 ans et par le report des naissances vers des âges plus élevés, en particulier à partir de 35 ans.

En 2025, pour la première fois depuis 2022, le nombre de naissances de femmes résidant dans le canton est repassé au-dessus de la barre des 5 000, avec 5 002 bébés nés. Les naissances contribuent au renouvellement de la population des moins de 20 ans et influencent le poids de cette classe d'âges dans la population.

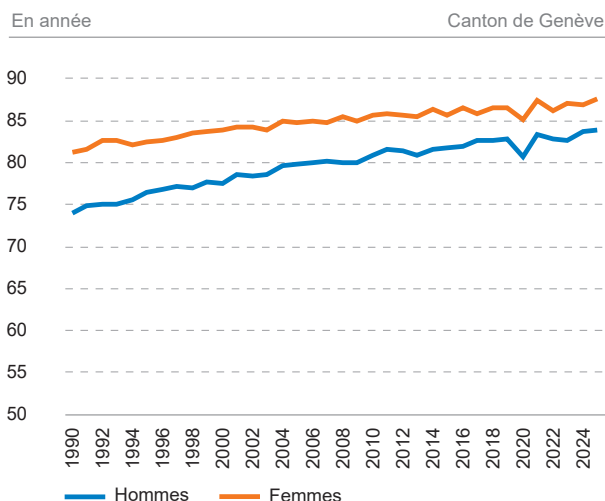
L'espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance est le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre, compte tenu des conditions de mortalité observées au moment de sa naissance.

L'allongement de l'espérance de vie constitue l'autre facteur majeur du vieillissement de la population. Les progrès médicaux et l'amélioration des conditions de vie ont permis une baisse importante de la mortalité au fil du temps. Les habitantes et habitants vivent ainsi plus longtemps, ce qui augmente la proportion de personnes âgées dans la population. Pour les femmes, l'espérance de vie à la naissance est ainsi passée de 51 ans au début du 20^e siècle² à 88 ans en 2025. Quant à la longévité des hommes, elle est passée de 48 ans à 84 ans pendant la même période.

Depuis 1990, l'espérance de vie des hommes croît plus vite que celle des femmes : l'écart de longévité entre les sexes s'est donc rétréci, passant de 7,3 ans en 1990 à 3,2 ans en 2024.

Espérance de vie à la naissance selon le sexe, depuis 1990



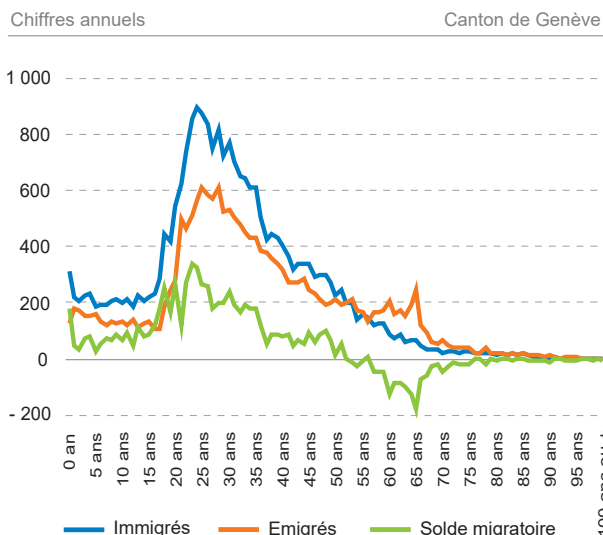
Source : OFS - Statistique du mouvement naturel de la population - ESPOP de 1980 à 2009 - STATPOP à partir de 2010

Les migrations

Dans le canton de Genève, les dynamiques migratoires jouent un rôle central dans l'évolution démographique. Les migrations internationales et intercantionales contribuent à renouveler la population en âge actif et à atténuer les effets du vieillissement lié à la baisse de la fécondité et à l'augmentation de l'espérance de vie. En effet, les personnes qui s'installent dans le canton ont un âge moyen de 30,6 ans en 2025.

² Voir la publication suivante : [Publication_esp_vie_naissance_N°2_oct1977.pdf](#) page 26 tableau 1

Mouvement migratoire par âge, en 2025



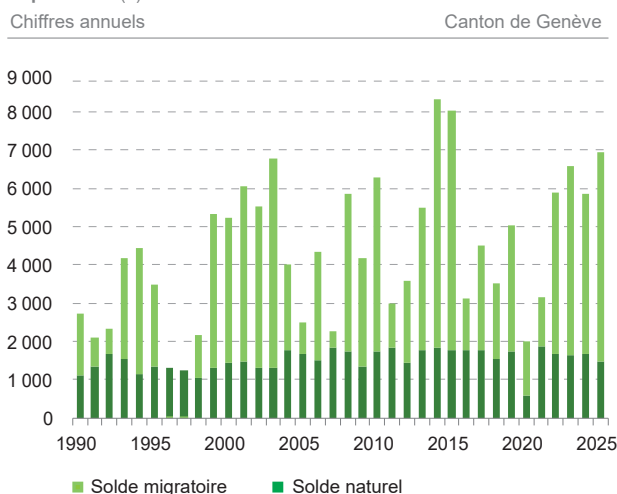
Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Évolution de la population résidente

Malgré son territoire restreint, sa forte densité démographique et un marché du logement tendu, le canton attire de nombreuses personnes immigrées, en provenance notamment des pays européens, en raison d'une activité économique dynamique.

Entre 1990 et 2025, sa population résidente a augmenté en moyenne de 1,0 % par an, ce qui correspond à 4 400 personnes supplémentaires. Durant cette période, le solde migratoire – soit la différence entre les arrivées et les départs – a été le principal moteur de la croissance trois années sur quatre. Une année sur quatre c'est le solde naturel – soit l'excédent des naissances sur les décès – qui a contribué le plus à la croissance. Ces années correspondent généralement à des périodes marquées par un ralentissement économique ou une crise sanitaire comme la pandémie de Covid-19 en 2020.

Solde naturel, solde migratoire et variation totale de la population, depuis 1990 (1)



(1) Solde naturel : naissances - décès. Solde migratoire : immigrés - émigrés. Variation totale de la population = cumul du solde naturel et du solde migratoire.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

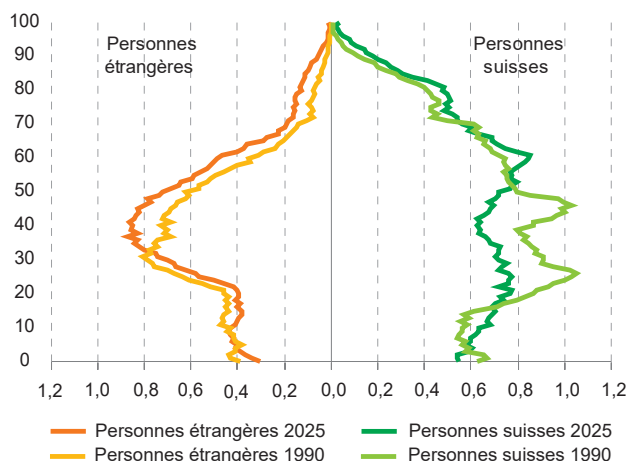
CONSÉQUENCES SUR LA STRUCTURE DE LA POPULATION PAR ÂGE ET SELON L'ORIGINE

La forme de la pyramide des âges de la population résidente du canton montre l'influence des trois facteurs du vieillissement démographique, avec des différences selon l'origine des personnes (personnes de nationalité suisse ou étrangère).

Population résidente selon l'origine, par âge, en 1990 et 2025

En %

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

- Que ce soit en 1990 ou en 2025, la base de la pyramide est étroite avec un nombre de personnes âgées de moins de 20 ans qui témoigne d'un bas nombre de naissances, tant pour la population suisse qu'étrangère. Cette base étroite montre que le renouvellement de la population active ne pourra pas être assuré uniquement par les naissances de la population résidente. L'apport migratoire apparaît comme un facteur déterminant pour soutenir la dynamique démographique du canton.
- Le haut de la pyramide (65 ans ou plus) est plus large en 2025 qu'en 1990 en raison de l'allongement de l'espérance de vie et de l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération nombreuse du *baby-boom*. Cet élargissement est toutefois beaucoup plus marqué parmi les personnes de nationalité suisse que parmi les étrangères. La pyramide des âges de la population suisse reste très large jusqu'à 80 ans. À l'inverse, pour la population étrangère, le rétrécissement est marqué dès 65 ans, et devient très net après 70 ans.

La population âgée dans le canton reste majoritairement de nationalité suisse du fait que :

- de nombreuses personnes étrangères arrivées pour le travail retournent dans leur pays d'origine au moment de la retraite. Toutefois, la pyramide montre que les étrangers et étrangères sont plus nombreux à vieillir en Suisse en 2025 qu'en 1990.
- des personnes étrangères se sont naturalisées suisses et font donc augmenter l'effectif de la population suisse.

- Le milieu de la pyramide des âges correspond à la population en âge actif (20-64 ans) et révèle des dynamiques différentes selon l'origine. En 1990, les personnes de nationalité suisse âgées de 20 à 64 ans étaient nombreuses, deux pics sont observés autour de 25 ans et de 45 ans. En 2025, elles sont moins nombreuses et les pics ont disparu au profit d'un élargissement de la courbe autour de 60 ans et à l'approche de 80 ans. Cela illustre le vieillissement de la génération nombreuse du *baby-boom* qui arrive en fin de vie active ou est à la retraite.

À l'inverse, la population étrangère se concentre principalement dans les âges actifs (20-64 ans) et affiche une structure similaire en 1990 et en 2025. La courbe conserve la même forme en dessinant une large bosse centrée sur les 25-50 ans. Cette forme est typique d'une migration économique. Le canton attire une population étrangère jeune et active, ce qui permet de renouveler la population active.

Les migrations influent également sur les moins de 20 ans dans la mesure où les personnes qui s'installent dans le canton sont en âge de fonder une famille et avoir des enfants.

Cela contribue à ralentir le vieillissement de l'ensemble de la population du canton.

Ces différences de structure par âge se reflètent également dans l'âge moyen des populations selon l'origine. À fin 2025, les personnes étrangères ont 38,9 ans en moyenne, tandis que les personnes suisses ont 42,7 ans.

RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION ACTIVE

Le renouvellement de la population potentiellement active se concentre sur le vieillissement des classes d'âges comprises entre 20 et 64 ans. L'indice de renouvellement compare les personnes âgées de 20 à 39 ans, en première partie de parcours professionnel, par rapport à celles âgées de 40 à 64 ans. Quand il est supérieur à 100, le renouvellement générationnel est considéré comme atteint.

En 1990, cet indice s'élevait à 94 personnes âgées de 20 à 39 ans pour 100 personnes âgées de 40 à 64 ans. Le renouvellement générationnel n'était donc déjà pas atteint. Avec le vieillissement de la population en âge de travailler, en 2025, l'indice passe à 80 personnes pour 100.

L'évolution est similaire pour les personnes de nationalité suisse comme étrangère. Pour la population de nationalité étrangère, l'indice était de 103 en 1990, mais il s'abaisse à 82 pour 100 en 2025. Pour la population de nationalité suisse, il passe de 89 à 78 pour 100.

En mettant en parallèle les personnes qui vont potentiellement entrer dans la vie active ou qui l'ont débutée récemment et celles qui s'approchent de la retraite, le constat est similaire : en 1990, 145 personnes âgées de 20 à 30 ans étaient dénombrées pour 100 personnes âgées de 55 à 65 ans, contre 103 pour 100 en 2025. Le renouvellement est donc encore assuré, mais la marge s'est fortement réduite. Si cette tendance se poursuit, ce ne sera bientôt plus le cas.

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET REMPACEMENT DES GÉNÉRATIONS

La dynamique du vieillissement de la population peut aussi être analysée en termes de générations, en distinguant les cohortes par année de naissance qui entrent progressivement dans les âges élevés.

Les générations sont définies sur la base de l'année de naissance des personnes. Selon le *Pew Research Center*³, une génération correspond à un groupe de personnes nées au cours d'une même période et partageant des expériences historiques et sociales communes au cours des étapes de la vie. Les générations du début du 20^e siècle étaient marquées par de grands événements historiques (guerres, crises économiques), s'étalant sur plusieurs décennies. Les générations plus récentes sont façonnées par des innovations technologiques ou des changements sociaux et culturels qui transforment la société plus rapidement. Il convient toutefois de rappeler que ces découpages ne sont pas des catégories officielles, mais des catégories historiques et sociales. Les générations sont élaborées pour rendre compte d'une trajectoire collective.

Génération grandiose (1901 - 1927) : personnes nées pendant la période couvrant la Première Guerre mondiale et l'entre-deux-guerres, période marquée par de profonds bouleversements sociaux et économiques.

Génération silencieuse (1928 - 1945) : personnes nées pendant la grande Dépression (crise économique des années 30) et la Seconde Guerre mondiale.

Génération *baby-boom* (1946 - 1964) : personnes nées après la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de forte croissance économique et de transformations sociales et culturelles.

Génération X (1965 - 1980) : personnes qui ont grandi dans un contexte de mutations économiques et technologiques, avec l'essor de l'informatique.

Génération Y ou « Millennials » (1981 - 1996) : génération marquée par le développement d'Internet et des technologies numériques.

Génération Z (1997 - 2012) : première génération qui a grandi dans un environnement pleinement numérique avec les smartphones et les réseaux sociaux.

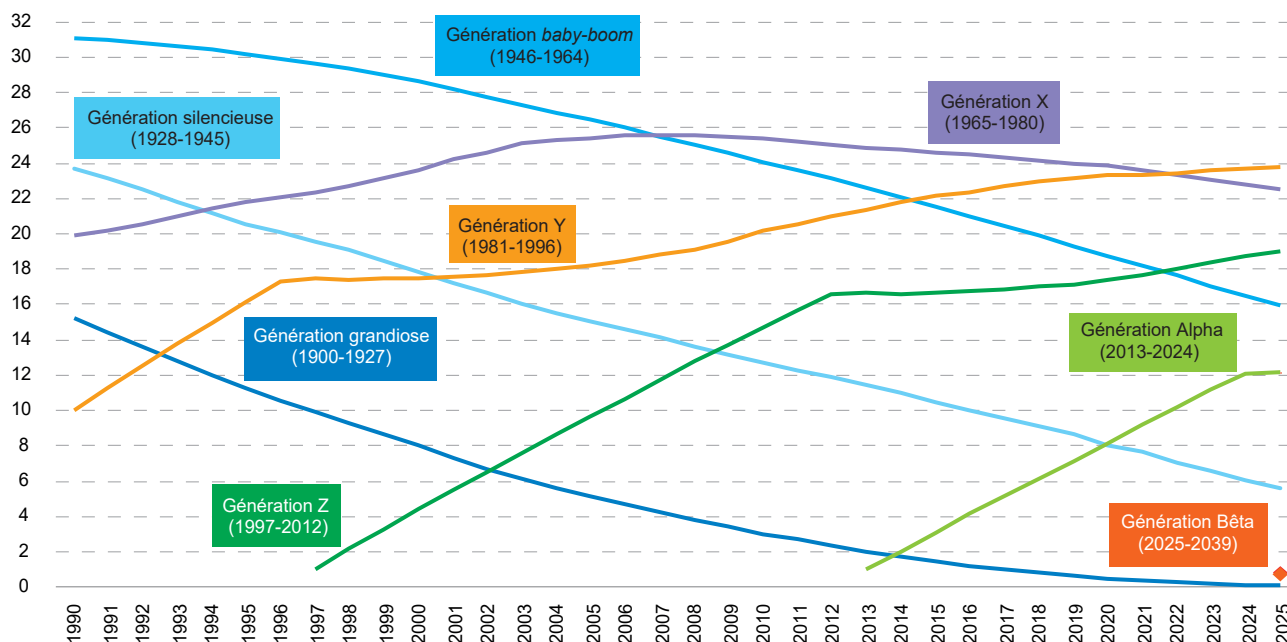
Génération Alpha (2013 - 2024) : personnes qui évoluent avec aisance dès l'enfance dans un environnement connecté et digitalisé (tablettes, smartphones, ordinateurs et technologies avancées).

Génération Bêta (2025 - 2039) : génération actuelle et future pour laquelle l'intelligence artificielle et l'automatisation sont des outils qui font partie du quotidien.

Évolution de la population résidente selon la génération, depuis 1990

En %

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

³ <https://www.pewresearch.org/topic/generations-age/generations>.

Ce graphique illustre la façon dont les générations se succèdent les unes aux autres au fil du temps en fonction de leur propre dynamique démographique et de celle des autres générations.

Cette évolution se déroule généralement en trois étapes :

- **L'effet des naissances** : les naissances font croître la part de la génération dans la population (par exemple la génération Z entre 1997 et 2012). Une fois cette période terminée, la croissance de la courbe ralentit fortement.
- **L'effet des migrations** : ensuite la courbe baisse, se stabilise ou progresse plus modérément (à partir de 2012 pour la génération Z). L'évolution dépend alors principalement des flux migratoires des personnes.
- **L'effet du vieillissement** : avec l'avancée en âge, la part de la génération dans l'ensemble de la population diminue sous l'effet de la hausse de la mortalité. C'est ce qui est observé pour les générations grandiose (1901-1927), silencieuse (1928-1945) et du *baby-boom* (1946-1964) entre 1990 et 2025.

En 1990, la génération du *baby-boom* était la plus importante dans la population résidente du canton, représentant 31 % de celle-ci. Bien que sa part ait diminué au fil des années, elle est restée la génération majoritaire jusqu'en 2006. En 2007, elle a été dépassée par la génération X, qui est alors devenue majoritaire, représentant 26 % de l'ensemble de la population. Dès 2009, la part de cette génération a commencé à diminuer progressivement, alors même que ses membres n'avaient que 29 à 44 ans. Cette baisse s'explique par le fait que la génération X est moins nombreuse que les générations précédentes. En effet, née juste après celle du *baby-boom*, à une période où le taux de natalité a fortement chuté, elle est, pour cette raison, souvent appelée la « génération du *Baby Bust* », ou « krach des naissances ». En 2025, la génération X a entre 45 et 60 ans et n'est plus dans les tranches d'âges les plus influencées par les flux migratoires.

En 2025, la génération Y est la plus nombreuse, elle représente 23,8 % de l'ensemble de la population. Avec la génération X (22,5 %), elles groupent près de la moitié de la population résidente du canton (46,3 %). Ces deux générations représentent les enfants de la génération des *baby-boomers* et presque la totalité de la population potentiellement active. La génération Z commence à entrer sur le marché du travail.

FOCUS SUR LA GÉNÉRATION DU *BABY-BOOM*

La génération du *baby-boom* groupe les personnes nées entre 1946 et 1964, soit après la Seconde Guerre mondiale. Elle constitue la génération la plus nombreuse en raison principalement du nombre élevé de naissances qui ont eu lieu durant l'après-guerre. L'ICF était alors de 2,3 enfants par femme. Depuis 2010, les personnes constituant cette génération ont progressivement dépassé l'âge moyen de la population (41,1 ans). Du fait de leur effectif important, leur avancée en âge contribue à accélérer le vieillissement de la population.

À fin 2025, les *baby-boomers* ont entre 61 et 79 ans et vont continuer d'influer sur la structure par âge de la population genevoise jusqu'au début des années 2050⁴.

Les générations plus jeunes, moins nombreuses et ayant une fécondité plus faible, ne compensent pas le départ à la retraite des *baby-boomers*, ce qui accentue le déséquilibre entre personnes actives et retraitées, même dans une région attractive comme Genève.

Population résidente selon la génération, l'année de naissance, la tranche d'âges et l'âge moyen, en 2025

Situation à fin décembre

Canton de Genève

	Années de naissance	A fin 2025, les personnes sont âgées entre...	Age moyen (en années)	Effectifs	En %
Génération grandiose	1901 - 1927	98 ans et 125 ans	100,1	563	0,1
Génération silencieuse	1928 - 1945	80 ans et 97 ans	85,4	30 097	5,6
Génération <i>baby-boom</i>	1946 - 1964	61 ans et 79 ans	68,8	85 508	15,9
Génération X	1965 - 1980	45 ans et 60 ans	52,3	121 048	22,5
Génération Y	1981 - 1996	29 ans et 44 ans	36,5	127 773	23,8
Génération Z	1997 - 2012	de 13 à 28 ans	20,9	102 358	19,1
Génération Alpha	2013 - 2024	de 1 à 12 ans	6,7	65 301	12,2
Génération Bêta	2025 - 2039	moins d'un an	0,0	4 543	0,8
Population résidente totale			41,1	537 191	100,0

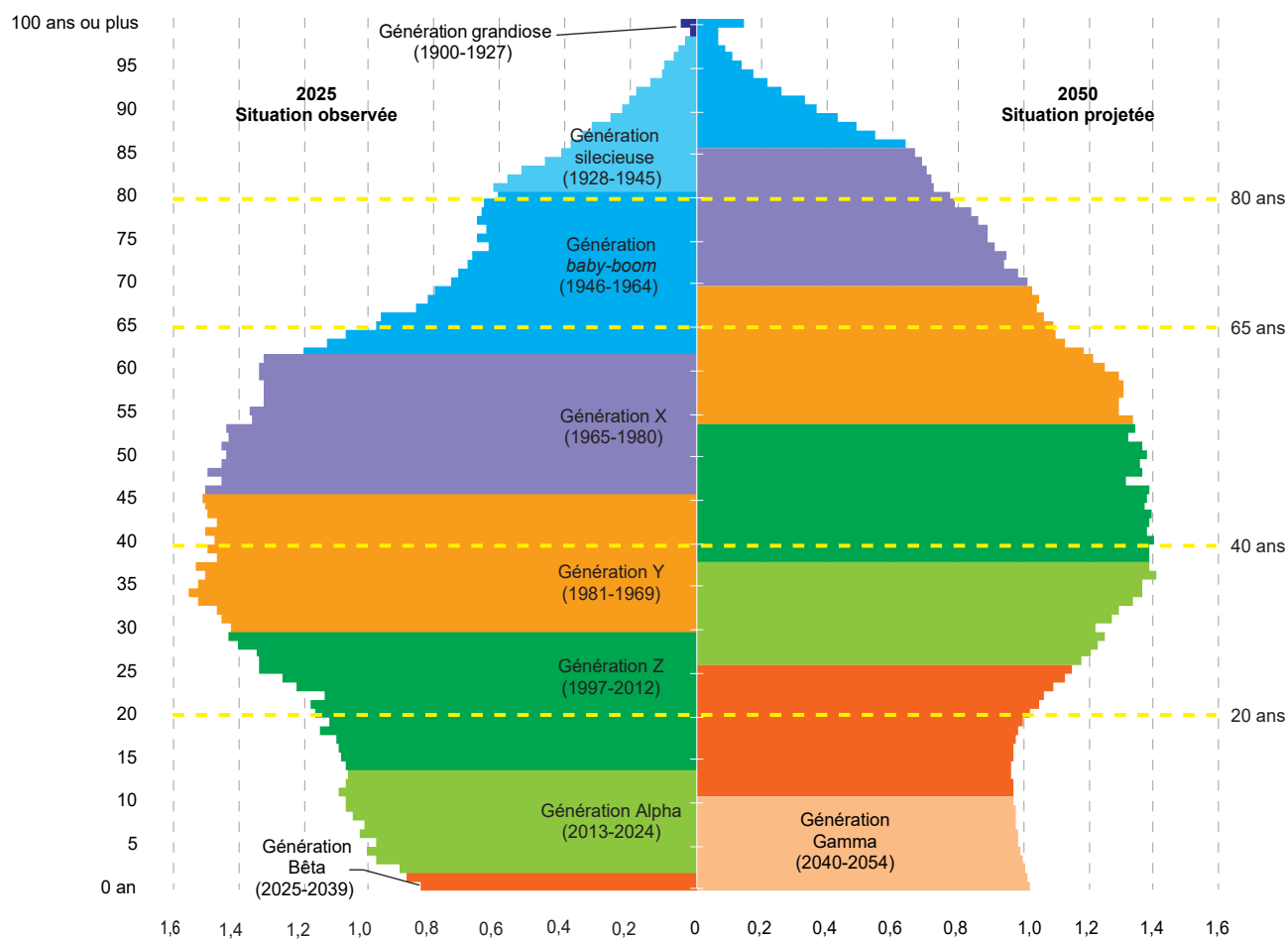
Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

⁴ Au vu de l'espérance de vie actuelle, les *baby-boomers* les plus âgés, qui ont aujourd'hui 79 ans, devraient vivre en moyenne jusqu'à 90 ans et 7 mois, soit jusqu'en 2036. Les plus jeunes, âgés aujourd'hui de 61 ans, devraient quant à eux vivre jusqu'à 87 ans et 2 mois en moyenne, soit jusqu'en 2051.

Pyramide des âges de la population résidente, selon la génération
Situation observée en 2025 - situation projetée en 2050

En %

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Projections démographiques

Les dernières projections de population pour le canton de Genève portent sur l'évolution de la population à l'horizon 2050. Elles prévoient un vieillissement marqué de la population genevoise d'ici à 2050, malgré une forte croissance démographique portée par l'immigration. La part des personnes âgées de 65 ans ou plus continuerait de progresser, tandis que le nombre de personnes de 80 ans ou plus augmenterait fortement avec l'arrivée de la génération du *baby-boom* à ces âges.

Ces projections reposent sur une poursuite de l'allongement de l'espérance de vie à la naissance, qui atteindrait 87,7 ans pour les hommes et 90,0 ans pour les femmes en 2050.

L'ICF augmenterait à 1,58 enfant par femme en 2050 sous l'hypothèse de l'immigration de femmes d'origine extra-européenne dont la fécondité est plus élevée que celles des Suissesses et des femmes du reste de l'Europe.

Enfin, pour compenser les pénuries de main-d'œuvre, l'immigration serait élevée, d'abord européenne puis davantage extra-européenne à partir des années 2040.

La forte présence de personnes appartenant à la génération du *baby-boom* dans la population actuelle annonce la forte accélération du vieillissement de la population au cours des décennies à venir. Le vieillissement se fait donc par l'augmentation de la population aux âges élevés : le sommet de la pyramide s'élargit sous l'effet de l'allongement de l'espérance de vie et de l'arrivée de la nombreuse génération du *baby-boom* et de la génération X à ces âges.

En 2050, la génération du *baby-boom* aura entre 86 et 104 ans et la génération X entre 70 et 85 ans.

Dans un scénario sans crise de la mortalité des personnes âgées, comme en 2020 avec la pandémie de Covid-19, le nombre de personnes résidentes âgées de 80 ans ou plus dans le canton devrait presque doubler, passant de 30 660 en 2025 à 55 200 personnes en 2050. Les besoins liés au vieillissement, notamment en matière de logements adaptés aux personnes âgées et de prise en charge médico-sociale et sanitaire, vont donc fortement augmenter. Autre conséquence inévitable du vieillissement, la forte hausse du nombre de décès pourrait également nécessiter une adaptation des infrastructures (service des pompes funèbres, cimetières, etc.).

La hausse de l'effectif des personnes âgées de 65 ans ou plus serait maximale entre 2027 et 2033 (+ 2,3 % par an), lorsque les personnes de la génération du *baby-boom* nées entre 1962 et 1968 atteindront 65 ans. Par la suite, la croissance du nombre de 65 ans ou plus ralentirait un peu, mais resterait importante, avec un taux d'accroissement annuel supérieur à 1,5 % entre 2034 et 2050. Ainsi, le nombre de personnes de 65 ans ou plus passerait d'environ 90 800 en 2025 à près de 150 000 en 2050 et leur part dans l'ensemble de la population de 16,9 % à 22,7 %.

Cette évolution se traduirait par une augmentation du rapport de dépendance des personnes âgées, qui passerait de 27 séniors pour 100 personnes d'âge actif en 2025 à 39 pour 100 en 2050.

Dans ce contexte, le maintien d'un solde migratoire positif apparaît comme un facteur permettant de ralentir le vieillissement de la population du canton.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Cette publication est rattachée au sous-domaine 01_01 État et évolution de la population :

https://statistique.ge.ch/domaines/aperçu.asp?dom=01_01

Rédaction : Sophie Mouchet

Comité de lecture : Elvita Alvarez, Didier Benetti, Sébastien Blanc